

Turquie : quels scénarios d'intervention pour Ankara face à l'Etat islamique?

VINCENT EIFFLING

Assistant de recherche, UCL

Dans les premiers mois du soulèvement populaire contre le régime de Bachar al-Assad au début de l'année 2011, la Turquie a fait preuve de retenue à l'égard de Damas. Alors que ses partenaires européens et américains ont très vite optés pour une stratégie coercitive¹ contre le régime syrien, Ankara – soucieux de préserver les acquis de sa politique du « zéro problème avec son voisinage » – s'est présentée comme le dernier espoir en vue d'une sortie de crise par la voie diplomatique.

La répression de plus en plus violente et l'enfoncement du pays dans le chaos de la guerre civile ont cependant usé la patience du gouvernement Erdogan, poussant ce dernier à durcir progressivement son discours contre son voisin syrien. Finalement, il fut demandé à Ahmet Davutoglu, alors ministre turc des Affaires étrangères, de conduire une mission diplomatique de la dernière chance. Suite à l'échec de cette ultime tentative en août 2011, la Turquie effectua une volte-face à 180° et se positionna comme l'un des acteurs les plus virulents et hostiles envers le régime de Bachar al-Assad.

Le gouvernement Erdogan apporta dès lors un soutien tacite aux opposants de Damas, et ce y compris auprès des groupes islamistes extrémistes dont le futur Etat islamique. La Turquie ferma dès les yeux sur l'utilisation de son territoire à la frontière syrienne comme base arrière propice à l'implantation de sanctuaires pour les groupuscules terroristes combattant l'armée de Bachar al-Assad. Il est également fort probable que Ankara facilita le transit d'armements financés par les pétromonarchies du Golfe à destination de ces mêmes groupuscules.

Aujourd'hui la situation sécuritaire a évolué. Les partisans de l'autoproclamé Etat islamique sont devenus financièrement indépendants. Ceci grâce au trafic d'hydrocarbures extraits des puits syriens et irakiens sous le contrôle des partisans de Abou Bakr

al Baghdadi² ainsi que grâce au butin amassé lors de la prise de Mossoul – deuxième ville la plus peuplée d'Irak – et du braquage de l'antenne de la Banque nationale irakienne qui y était établie. Butin estimé de cette dernière opération : entre 425 et 430 millions de dollars.

Dès lors, l'Etat islamique s'est affranchi du contrôle de ses anciens soutiens, devenant pour ces derniers non plus un outil de leur politique étrangère mais bien leur première menace sécuritaire. Conscient de cette évolution, les Etats du Golfe ont donc décidé de participer à la grande coalition issue de la Conférence de Paris du 15 septembre dernier. A l'issue de cette dernière, les Etats participants se sont engagés à assister le gouvernement de Bagdad « par tous les moyens » ; y compris militaire donc, pour contrer la progression des terroristes. L'Arabie saoudite, ancien financier de l'Etat islamique, a ainsi symboliquement pris part aux bombardements des troupes de celui-ci en Irak. Et la Turquie ?

Bien qu'ayant participé à la Conférence de Paris et en dépit de l'allocution du président Erdogan à l'Assemblée générale des Nations-Unies au cours de laquelle le chef de l'Etat turc s'est déclaré engagé à prendre des mesures concrètes contre l'EI, la stratégie d'action de la Turquie demeure encore pour le moment indéfinie. La situation a cependant de quoi inquiéter Ankara en raison de sa proximité géographique avec les zones de conflit. En effet, cette proximité géographique constitue justement un facteur rendant tous les scénarios possibles éminemment complexes en raison de leurs retombées sécuritaires potentielles. Ce paramètre ne manquera pas de marquer la prise de décision des dirigeants turcs lorsque ces derniers se devront de définir clairement leurs positions.

Par ailleurs, rappelons que la Turquie est soumise à un afflux constant de réfugiés depuis le déclenchement des hostilités en Syrie. Ceux-ci se comptent aujourd'hui à plus d'un million de personnes, principalement

¹ Via la mise en place de multiples sanctions.

² Calife autoproclamé de l'Etat islamique.

concentrées à proximité de la frontière turco-syrienne. Outre la situation humanitaire précaire de ces réfugiés, ceux-ci constituent un facteur de pression sur les populations turques locales. L'instabilité qui en résulte dans les régions concernées pousse les Turcs à se montrer de plus en plus ouvertement hostiles à l'égard des personnes demandant l'asile sur leur territoire. Cet afflux de réfugiés a par ailleurs été revitalisé par la montée en puissance de l'EI au cours de l'été 2014. Ce sont ainsi plus de 150 000 réfugiés – principalement des Kurdes – qui ont cherché à gagner la Turquie au cours de ces dernières semaines. A ce stade, il n'est d'ailleurs pas exagéré de parler d'un développement exponentiel du sentiment de xénophobie à l'égard des Syriens ou des Kurdes ayant dû fuir les combats en Irak ou en Syrie. A noter également que cette région frontalière a été le théâtre de plusieurs attentats ainsi que la cible de tirs sporadiques de mortier. Tous ces facteurs ont également contribué à la montée des tensions ainsi qu'à la nécessité pour le gouvernement d'Ankara de prendre position en faveur de mesures concrètes en vue de rétablir un climat de sécurité sur cette région périphérique de son territoire.

Le parlement turc se réunira ainsi le jeudi 2 octobre 2014 pour débattre à huit-clos de la nature de l'engagement de la Turquie dans la lutte contre l'EI. Si l'opposition au gouvernement s'est montrée ostensiblement hostile à toute éventualité d'intervention terrestre, l'AKP actuellement au pouvoir s'est pour sa part gardé de laisser filtrer trop d'informations quant aux scénarios ayant sa préférence. Plusieurs tendances semblent cependant se dessiner au regard des déclarations des dignitaires turcs de ces derniers jours.

Les principales priorités d'Ankara sont aujourd'hui, par ordre d'importance, (1) de sécuriser sa frontière avec la Syrie et l'Irak, (2) d'affaiblir suffisamment l'EI pour que celui-ci ne constitue plus un facteur déstabilisant pour la région³, et (3) de faire tomber le régime de Bachar al-Assad.

En vue de sécuriser sa frontière, le gouvernement Erdogan a décidé de renforcer la concentration de militaires dans les zones concernées et de déployer certaines unités en stand-by afin d'améliorer leurs délais de réaction en cas de détérioration soudaine de la situation. Des blindés ont ainsi été déployés à la date du 30 septembre 2014 juste en face de la frontière syrienne, à proximité du village kurde-syrien de Kobane⁴ actuellement assiégé par les forces de l'EI.

Aussi, il apparaît probable au regard des derniers éléments disponibles que la Turquie pourrait se montrer prête à intervenir militairement sur le sol syrien dans le cas où son territoire serait pris pour cible de manière délibérée, répétée et intensive par les forces de l'EI. Dans pareil cas de figure, Ankara pourrait se retrancher à juste titre derrière l'argument de la légitime défense afin de légitimer sa riposte

3 A noter que "affaiblir" ne signifie pas "éradiquer". Tout laisse à penser en effet que la Turquie ne voit pas la lutte armée entre Damas et l'EI comme un élément négatif au regard de ses intérêts.

4 Today's Zaman, *Turkish tanks reinforce border as ISIL shells Syrian town*, 30 septembre 2014.

sur le plan du droit international. En effet, le facteur « légitimité » occupe une place primordiale dans le processus de prise de décision de la politique étrangère du gouvernement turc depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP. Il est cependant important de préciser ici que cette riposte serait limitée tout aussi bien dans sa portée, sa profondeur, que dans le temps. L'objectif serait de sécuriser la frontière en neutralisant les principales positions tenues par les forces de l'EI. Il s'agirait donc d'un objectif à court terme. Il ne serait pas question pour les forces turques de s'engager en profondeur dans le territoire syrien pour prendre une part active au conflit qui secoue le pays depuis 2011. En cas de succès, cette opération présenterait en outre l'avantage de réguler voire affaiblir le flux des réfugiés.

A l'occasion de son discours devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le président Erdogan a même suggéré l'instauration d'une « zone tampon » du côté syrien et irakien de la frontière de la Turquie avec ces deux pays⁵. Les Etats-Unis se sont cependant montrés hostiles à cette éventualité qui nécessiterait un contingent important de troupes au sol ; troupes qui se trouveraient particulièrement exposées. Quoi qu'il en soit, ce scénario restera lettre morte aussi longtemps que durera l'opposition de Washington. Les raisons en sont simples : (1) il sera impossible de faire passer une résolution au Conseil de sécurité des Nations-Unies en faveur d'une zone tampon si les Etats-Unis y apposent leur veto et (2) la Turquie n'a ni les moyens ni la volonté politique d'instaurer une zone tampon de manière unilatérale ; toujours pour des raisons de légitimité au regard du droit international.

De même, il semble fort peu probable de voir les forces turques pénétrer en territoire syrien dans le cadre d'un scénario autre que celui de la légitime défense développé précédemment. Les raisons sont similaires à celles que nous venons d'exposer : (1) Ankara n'agira pas de la sorte sans résolution du Conseil de sécurité et (2) la Turquie ne possède pas les moyens nécessaires que pour intervenir seule et dans la durée sur le sol syrien. Pour Ankara, si une intervention terrestre d'ampleur et prolongée devait avoir lieu, celle-ci ne pourrait se tenir que dans le cadre élargi d'une coalition internationale approuvée par le Conseil de sécurité des Nations-Unies. Or aujourd'hui, l'envoi de troupes au sol en Syrie – tout comme en Irak – demeure totalement exclu.

Il convient également de préciser qu'un autre élément rend difficilement envisageable une action prolongée des forces armées turques en Syrie ou en Irak : le facteur kurde. Difficile en effet d'imaginer la Turquie s'engager dans la durée pour une action militaire hors de ses frontières, dans des territoires kurdes, dans lesquels sont actifs des groupes armés kurdes qui, en dépit de leur haine pour l'Etat islamique, n'accordent cependant pas pour autant leur confiance aux troupes d'Ankara. Cemil Bayik, le commandant militaire du PKK a ainsi récemment déclaré que selon lui, la Turquie

5 Today's Zaman, *US noncommittal over buffer zone on Turkey's borders*, 28 septembre 2014.

n'avait pas cessé sa coopération avec l'Etat islamique et qu'elle cherchait avant tout à nuire aux intérêts des forces kurdes. Il s'est par ailleurs déclaré prêt à enterrer le fragile cessez-le-feu conclu en mars 2013 entre le PKK et le gouvernement Erdogan⁶.

Si une opération terrestre semble donc peu envisageable à l'exception d'une riposte ciblée et limitée en cas de légitime défense, qu'en est-il de l'éventualité de la participation de la Turquie aux frappes aériennes contre l'EI ?

La Turquie n'a toujours pas pris de position sur ce point. Dès lors le risque existe pour Ankara de rester sur la touche comme ce fut le cas lors de l'intervention en Libye en 2011. Initialement hostile à l'action militaire, la Turquie avait alors tenté de prendre le train en marche en offrant sur le tard sa participation au blocus des côtes libyennes. Cela dit, Ankara ne manque pas d'arguments pour justifier son retrait des affaires militaires. Aujourd'hui, la frontière demeure non-sécurisée et extrêmement poreuses, surtout pour des éléments isolés. Participer à des frappes aériennes reviendrait à entrer ouvertement en guerre contre l'EI sur le terrain militaire. Ankara deviendrait dès lors une cible officielle pour les terroristes, ce qui, au regard de la situation frontalière, constituerait un risque majeur sur le plan de la sécurité domestique. Le risque serait en effet accru de voir des éléments non-turcs pénétrer sur le territoire de la Turquie afin d'y commettre des attentats. De plus, l'EI jouit d'une popularité sans cesse croissante auprès de la tranche la plus conservatrice de la société turque. Il ne serait donc pas impossible qu'en cas d'implication trop directe d'Ankara contre l'EI, les sympathisants turcs de ce dernier se révèlent telle une cinquième colonne susceptible de se livrer à des attentats terroristes.

A l'heure où la société turque apparaît de plus en plus clivée entre tenants de la laïcité et conservateurs islamiques, la préservation de la sécurité intérieure du pays sera au premier plan de la prise de décision du gouvernement actuel. L'implication ou non de la Turquie dans les frappes aériennes contre l'EI constituera en outre un bon indicateur de la menace perçue par Ankara à l'égard de l'EI. Ainsi, si la Turquie estime que la coalition actuelle déploie des moyens militaires suffisants, il est fort peu probable qu'elle décide de prendre le risque de s'engager ouvertement sur le terrain militaire. A contrario, si Ankara estime que l'EI ne peut être neutralisé au regard des moyens actuellement déployés, elle se devra alors de prendre le risque d'intervenir militairement dans le cadre et les règles de la coalition active contre l'EI.

Outre l'outil militaire, la Turquie dispose également d'autres moyens pour faire pression sur l'Etat islamique et ce d'autant plus que sa position géographique en fait un Etat de première ligne.

Tout d'abord, Ankara se doit de lutter pro-activement contre les activités qu'elle avait précédemment couvertes voir même encouragées. Autrement dit, le

territoire turc doit être sécurisé et ne plus constituer une base arrière ou une route d'approvisionnement pour les combattants de l'EI. Enfin, le gouvernement du président Erdogan doit mettre en place des mesures efficaces en vue de lutter contre le trafic d'armes mais aussi et surtout contre le trafic d'hydrocarbures issus des installations contrôlées par l'EI en Syrie et en Irak.

Le choix ne sera donc pas facile pour le gouvernement turc, mais ce qui est certain, c'est que même si la Turquie choisissait de rester un cran en retrait sur le plan militaire, elle se devra en revanche de jouer un rôle de premier plan dans les domaines politiques et économiques ; cela aussi bien sur le court terme que sur le moyen terme. On peut véritablement parler d'opportunité pour Ankara de se poser en puissance régionale responsable et ainsi promouvoir son modèle politique au travers de son *soft power* ; à condition que les choix effectués s'avèrent être les bons.

⁶ Zaman A., *PKK commander threatens to resume war*, al-Monitor, 25 septembre 2014.

COMMENTARY PAPER IBL - CECRI

Commentary papers are shorter publications which provide concise analysis and practical perspective about recent international events. Published in English or in French, they are freely available on our website geopolitique-cecricri.org.

Commentary papers are a joint initiative from the research programme “Geopolitics and Foreign Policy” of the Cecri and the Chaire Inbev-Baillet Latour.



The Cecri is made up of professors and researchers in the field of International Relations. Researches of the Cecri are led within the Institut de science politique Louvain-Europe (Ispole) of the Catholic University of Louvain. They deal with geopolitics, foreign policy and the study of the different means of ending or preventing international conflicts.



Chaire InBev Baillet-Latour
« Union européenne-Chine »

The Chair “European Union-China”, created in 2008 thanks to the Fonds Inbev Baillet-Latour constitutes a center of research and teaching on the relationship between Europe and China. The objectives of the Chair are to reinforce the expertise of the UCL on the external action of the EU ; to promote the knowledge of China as an international actor and the study of the relationship EU-China ; to extend research on the great powers, in particular the BRIC ; and to favor the knowledge of the EU by the Chinese students and researchers.